

LE PARLER JAUNE

Aux membres de la Société des Nations qui, récemment, ont cru que Chinois et Japonais parlaient « blanc ».

Monsieur le Résident Supérieur au Pays de Nam-Viang, Esprit Supérieur, Salut;

Moi, Féminin-Numéro-Cinq, humble couturière de votre Unique Epouse Vertueuse, je dépose à vos pieds la supplique suivante, régulièrement timbrée à vingt-quatre cents.

Donc, pendant la troisième année du règne de S. M. « Propice aux Réformes », le démon du choléra s'abattit sur cette terre du Sud, dans le but sans doute de punir justement les hommes du Cao-Men qui brûlent leurs morts, crime épouvantable, et, parmi les Fils du Sud-Tranquille exilés ici, mon époux Nguyen-lettré-numéro-trois, premier cuisinier de M. le Résident Supérieur, en décéda.

Je fis alors, Veuve Pieuse, procéder aux funérailles; ensuite, aux jours prescrits par le calendrier, rendre les honneurs rituels à la tombe du défunt. Hélas! tout cela me coûta fort cher, et comme j'étais plus pauvre que Rutebeuf, je dus remettre à des jours pécuniairement meilleurs le soin de faire enfouir le cadavre de feu mon époux dans la terre sacrée de notre hameau natal: le Palanquin-de-Jade, canton des Soldats-Ravisseurs, sous-préfecture de Justice-Eclatante, province de l'Ouest-Montagneux, Pays du Nord.

Et puis, en récompense méritée des sauces irréprocha-

bles de feu son cuisinier, M. le Résident Supérieur eut l'insigne bonté d'affecter l'humble signataire Féminin-Cinq, en qualité de couturière à cinquante cents par jour (sur casernet), au service de son Unique Épouse, mère d'un fils (1).

Cela me permit, au bout d'un an de gages économiques, de faire partie d'une tontine amicale de cent vingt piastres. Ayant enchéri, moyennant vingt piastres, le capital, je le plaçai aussitôt à l'intérêt raisonnable de 12 % par mois chez ma cousine d'entrailles Mme Longévité, veuve, mère de trois fils (2), qui tient commerce d'arachides en cornets sur la voie publique.

L'année tontinale achevée, j'eus ainsi amassé suffisamment de quoi pour l'exhumation de M. Cuisinier, lorsque, subitement, aurore aux doigts de rose, une nouvelle hilarante vint de la bouche de M. le Secrétaire des Affaires Secrètes : bientôt le Résuper irait en voyage à Hanoï, accompagné de son épouse ! Alors, je me jetai aux pieds respectables de Madame, afin qu'elle m'autorisât à l'assister de mes travaux couturiers jusqu'au Pays du Nord, et Madame daigna proférer l'approbation du Supérieur à l'inférieur.

Je tressaillis d'aise et, après avoir demandé conseil à M. Cuisinier, successeur de feu Trois, à M. Boy et à Mme Longévité, je décidai d'exhumer les ossements de mon époux, pour les transporter au village natal, parmi ceux de leurs ancêtres, déjà enfouis.

Je remis donc dix piastres au gardien du cimetière ; pendant la nuit cet homme exhuma subrepticement le squelette, et l'apporta, au moyen d'un sac, dans ma chambre qui fait partie des bâtiments annexes de votre auguste demeure.

Comme de la viande était encore adhérente aux os, je la grattai avec mon couteau à chique, journallement ;

(1) Et de quatre filles, mais en Asie, on ne les compte jamais.

(2) Même remarque.

et comme cela répandait des odeurs, Madame s'enquit, une fois : « Qui ça puer, Thi Nam ? »

Alors, moi n'osant répondre, Monsieur le Premier Boy, courageux, dit respectueusement : « Peut-être coolie cabinet lui faire salaud. » Effrayée, cependant, je courus acheter un litre d'eau de Cologne, à deux piastres quatre-vingt-dix-neuf cents, chez Boun-Pa, épicier chinois, et jetai ce liquide odorant, partout, partout.

Puis les corbeaux vinrent en noirs tourbillons voltiger au-dessus des bâtiments administratifs. Quelle angoisse !

Enfin, mon raclage terminé, je cachai les propres ossements de M. Cuisinier dans ma malle, avec mes pantalons-vestes par-dessus.

Quant au crâne, je le fis enserrer, moyennant douze cents, par une vannière, dans un oreiller de rotin tressé, pour me servir de reposoir de tête, durant le futur voyage.

Et, par un jour faste du dixième mois de la troisième année de règne de S. M. « Grandeur Conservée », on partit tous : Monsieur, Madame et l'humble couturière, avec ma petite malle sous le bras.

Le voyage certes fut long et périlleux, par le Pays du Sud, capitale Saïgon, en auto, l'Océan Oriental, en bateau, débarquement à la Citadelle de la Mer (Haïphong), puis en auto, jusqu'à la Cité de Milieu des Fleuves [Hanoï], Capitale du Pays du Nord.

Quelques jours après, eut lieu au Palanquin de Jade, en un point propice choisi par le géomancien, Monsieur le Chef du Clan familial conduisant le deuil, la rituelle inhumation de Monsieur Nguyen-lettré-numéro-trois, feu premier Cuisinier de M. le Résident Supérieur de la République Française au Pays de Cao-Men, Chevalier de l'ordre de la Vertu Civile du Cambodge.

Une lune après, on regagna tous Phnom-Penh, mais là, un papier bleu de la Maison-Fil-de-Fer était cruellement déposé sur mon lit :

Madame Veuve Nam
Couturière Résidence Supérieure
Phnom-Penh (Cambodge).

Monsieur le Maire village demande encore cinquante piastres sinon dévoilera autorités exhumation clandestine.

Envoyez mandat télégraphique.

Monsieur Tri,

J'en fus sur-le-champ indignée, car avant la cérémonie, j'avais moi-même remis dix piastres en argent à Monsieur Esprit, maire du Palanquin de Jade, afin qu'il demeurât perpétuellement innocent et muet. Pourtant je n'ai fait qu'accomplir les devoirs prescrits aux veuves inconsolées et pieuses, et maintenant que je suis éloignée à nouveau, ce misérable s'efforce de ronger le cœur de mon arbre familial!

Mon ventre en est suffoqué!

Aussi, plutôt que de payer le produit de ce chantage, et en étant, de surplus, dans l'impossibilité financière, je préfère tout avouer, et demande que l'on fasse une impartiale enquête, afin que Monsieur Esprit soit traîné devant le Mandarin Justicier de notre province, en vue de son envoi au bagne. Qu'auparavant, M. le Résident lui retire son cachet, car Monsieur Esprit est plein de ruses.

Et ce sera justice. Alors seulement je dormirai des nuits pacifiques.

Telle est la supplique de votre servante respectueuse. Comme elle est illettrée, celle-ci fut écrite par son petit neveu, M. Frangipanier, Etudiant au prochain concours d'Aide-Télégraphiste du Gouvernement Protecteur.

Cependant Nguyen-Féminin-Numéro-Cinq, conformément à la coutume, apposa l'index de sa main droite sur cette feuille.

Et enfin :

JEAN MARQUET a traduit.